

BRUXELLES

SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

13 mars 1917.

Les Flamingants ont, au cours de ces six dernières semaines, accompli une série d'actes par lesquels, rejetant publiquement toute contrainte, ils ont ouvertement et officiellement lié leur cause à celle des Allemands. Ces actes sont trop graves pour que je puisse me dispenser de les rapporter ici. Les voici dans leur ordre chronologique.

Le ***Belgischer Kurier***, l'organe de la *Kommandantur* de Bruxelles, a publié dans son numéro du 7 février l'article suivant :

« Le 4 février (**Note**) se sont réunis à Bruxelles, pour délibérer sur l'avenir de la Flandre, 250 présidents et hommes de confiance de tous les groupes flamands activistes. L'assemblée, où toutes les nuances du parti étaient représentées, a choisi un « *conseil de Flandre* » avec un bureau exécutif ; elle s'est prononcée unanimement pour l'autonomie complète du peuple flamand et a décidé de lancer le manifeste suivant au peuple flamand :

Peuple flamand,

La paix, malgré tout, s'approche. L'offre allemande

du 12 décembre 1916 a été suivie de la note pour la paix de M. Wilson. Des pays neutres comme la Suisse et les Etats scandinaves y ont donné leur adhésion. L'Europe, si éprouvée, respire un peu. Malgré la réponse brutalement négative de l'Entente à cette offre de paix et le redoublement de la lutte, il s'avérera bientôt que le désir de paix, chaque jour plus vif parmi les peuples, est irrésistible.

Au nom de l'humanité et de la moralité publique, nous demandons à la population flamande de Belgique de s'associer unanimement à ce mouvement. Il a été versé assez de sang. L'Europe cultivée se suicide. La voix de la conscience humaine s'élève contre cet anéantissement de peuples qui, après tout, sont frères. Notre pays est accablé, depuis près de trois ans, sous le poids de cette guerre. Notre commerce chôme, notre industrie est paralysée, les forces intellectuelles de notre peuple sont condamnées à l'infécondité. Des passions sauvages dominent la voix de la saine raison humaine, de la sensibilité morale. Nous voyons des mères pleurer leurs fils, des enfants pleurer leur père, des femmes pleurer leurs époux. Dans le temple, elles prient le Seigneur d'envoyer la paix sur la terre à tous les hommes de bonne volonté.

Mais toutes les souffrances que nous avons endurées, tous les sacrifices que le peuple flamand aura faits pour la Belgique, seront-ils vains ? Le sang de nos héros flamands (**Note**), qui forment 80% de l'armée belge, aura-t-il coulé inutilement pour la chère patrie ? Les Flamands seront-ils, après comme avant la guerre, traités dans leur propre pays en citoyens de seconde classe ? La Wallonie continuera-t-elle à être la pompe aspirante qui absorbe les meilleures forces de

la Flandre ? Non, il ne doit plus être établi de Belgique où les Flamands sont les déshérités et les opprimés. On ne peut plus en revenir à une Belgique avec une politique de « *Welchisation* » venue du dehors. Le *statu quo ante* ne doit pas être rétabli.

Ceux-là sont de vrais fils de la patrie qui, en présence de la paix qui s'approche et de la possibilité de reconstruction de la Belgique, défendent les intérêts de la Flandre, car il ne peut être question, pour les Flamands, d'une patrie dans le vrai sens du mot, que si le peuple flamand est mis en possession, à l'intérieur de ses propres frontières, de son droit, de tout son droit. Si, comme on l'assure, il s'agit dans cette guerre du principe des nationalités et de l'existence des petits peuples, nous avons le droit et le devoir d'intervenir, devant le monde entier, pour notre nationalité flamande opprimée depuis près de cent ans et pour notre peuple flamand méconnu, comme aussi pour nos frères profondément opprimés de la Flandre française. Nous en appelons, pour justifier notre attitude, aux déclarations qui ont été faites par les deux groupes de belligérants. »

Le manifeste rappelle ensuite que l'Entente a déclaré vouloir réorganiser l'Europe en donnant satisfaction aux vœux légitimes des nationalités et aux droits des petits peuples. Il cite la déclaration faite au Reichstag, par le chancelier, le 5 avril 1916:

« *L'Allemagne ne peut pas sacrifier à la «Welchisation» le peuple flamand si longtemps négligé ; elle doit lui assurer, sur la base du principe de sa langue néerlandaise et de son originalité propre, un développement sain, large et*

conforme à ses vastes ressources » ; il réédite ce que M. Wilson, dans sa note en faveur de la paix, a dit du respect dû au droit des petites nationalités.

Puis le manifeste continue en ces termes :

« Le pouvoir occupant a déjà commencé à reconnaître d'une façon effective les droits nationaux des Flamands. Toutes les mesures prises par lui dans ce sens l'ont été en vertu de la législation belge et du droit international tel qu'il est formulé dans les conclusions de la convention de la Haye, laquelle, conformément à la loi belge du 25 mai 1910, lie la Belgique.

Nous demandons qu'en dépit de toutes les objections et des menaces exprimées du côté antiflamand dans le pays et hors du pays, même pendant la guerre, ces mesures légitimes et légales, ainsi que les droits nationaux des Flamands, soient reconnus et garantis au congrès de la paix qui va avoir lieu.

Nous demandons que la séparation, administrative, déjà commencée par la division du ministère de l'instruction publique, s'accomplisse aussi rapidement et aussi complètement que possible, par la division de tous les ministères et de toutes les administrations.

Nous ne pouvons pas prévoir ni prédire comment la force des armes décidera du sort de notre peuple, mais nous nous opposons, de la façon la plus décidée, aux agissements des impérialistes belges du Havre, qui veulent annexer des territoires étrangers parmi lesquels des territoires de pays neutres et indépendants comme la Hollande et le Luxembourg.

Nous demandons que dans le règlement

international de la situation politique des Etats européens à la prochaine conférence de la paix, soient stipulées et garanties les mesures qui doivent conduire au développement de la race flamande sur la base de sa langue. Nous ne devons pas supporter que l'Etat belge use de toute la puissance dont un Etat dispose, pour dépouiller le peuple flamand de sa langue et le «*Welchiser*». Comme certains éléments influents du Havre menacent le peuple flamand de l'anéantir après la guerre, nous devons exiger des assurances solides et de fortes garanties contre l'attentat projeté contre la race flamande.

Conscients d'accomplir leur devoir patriotique d'intervention en faveur des droits de la Flandre, leur mère, les Flamands, réunis le 4 février 1917 à Bruxelles (**Note**), en diète flamande, réclament toutes les garanties qui assureront à la Flandre son complet développement national, son bien-être, sa langue et son existence propre. Ils nomment dans leur sein un «*conseil de Flandre* » et le chargent d'exécuter les mesures suivantes :

- 1° Répandre ce manifeste dans le peuple flamand;
- 2° Faire connaître les revendications flamandes aux neutres et aux belligérants ;
- 3° Faire les démarches nécessaires pour que les représentants du peuple flamand prennent part aux prochaines négociations de paix et que les droits du peuple flamand soient reconnus.

Dans l'union, la Flandre deviendra grande, avec l'aide de Dieu.

Au nom du mouvement flamand national :

Le conseil de Flandre. »

Des 250 Flamands qui, à s'en tenir aux

termes de cet odieux et grotesque factum, assistaient à la réunion du 4 février (**Note**), il ne s'en est pas trouvé un seul qui ait eu le courage de se faire connaître et de signer ce manifeste de son nom

Mutisme parfaitement délibéré et concerté, au surplus. Dans son numéro du 8 février 1917, la **Gazet van Brussel**, émule flamande en germanophilie du **Belgischer Kurier**, visiblement vexée d'avoir dû tarder vingt-quatre heures à mettre sous les yeux de ses rares lecteurs le texte de ce manifeste, a publié en tête de sa « *Petite Chronique* », sous le titre « *Exclus !* », les lignes suivantes :

« Dimanche dernier a eu lieu à Bruxelles une réunion des principaux « aktivistes » qui ont pris des résolutions importantes. Plusieurs Flamands « aktivistes » qui, depuis longtemps, ont rendu des services au mouvement flamand, n'ont pas reçu d'invitation à cette réunion. Notre rédaction se trouve du nombre. Au nom de tous les exclus, nous protestons énergiquement. »

Manifestement, les 250 congressistes ont eu peur des renseignements trop exacts et trop complets que le reporter de la **Gazet van Brussel** eût pu insérer dans son journal.

La **Gazet van Brussel** avala l'affront, mais ne tarda pas à se venger ainsi que l'on verra plus loin.

* * *

Le 5 mars 1917, la **Gazette de Cologne** — n'est-il pas remarquable que les journaux allemands soient toujours les premiers à nous renseigner sur les faits et gestes de ceux qui usurpent le nom de Flamands alors qu'ils ne sont que des Flamingants ? — publiait l'article suivant :

« Berlin, 4 mars. — Le chancelier de l'empire a reçu le 3 mars une délégation du conseil de Flandre élu en février dernier par une assemblée générale des groupes flamands actifs. Cette délégation lui a communiqué les résolutions prises et les vœux émis par le conseil de Flandre, qui les a portés à la connaissance de tous les Etats neutres et belligérants par son manifeste du 4 février. (Note)

Le porte-parole de la délégation a exposé le programme d'action flamand ; ce programme poursuit l'autonomie intérieure des Flandres, sur la base de la langue et de la civilisation néerlandaises. Après avoir rappelé au chancelier le discours prononcé par lui le 5 avril 1916 et les mesures, dignes de reconnaissance, prises jusqu'ici par le gouverneur général (1), il l'a prié de poursuivre l'exécution de ces mesures qui sont basées sur les stipulations du droit international.

Le chancelier de l'empire a répondu :

« Messieurs, j'ai volontiers fait droit au désir que vous m'aviez exprimé d'avoir avec moi un entretien personnel. Je vous souhaite cordialement la bienvenue

dans la capitale de l'empire allemand, comme aux représentants d'un peuple qui nous est apparenté par le sang, par la langue et auquel d'étroites relations politiques, intellectuelles et économiques nous ont unis à l'époque de la plus riche floraison de la civilisation germanique. Il me suffira de citer les noms d'Augsbourg et d'Anvers, de Nuremberg et de Bruges, pour réveiller dans nos esprits à tous la conviction de la parenté et de la communauté d'idées qui lient les deux peuples. C'est pourquoi les paroles, pleines de confiance, que vous venez de m'adresser trouvent chez moi et trouveront, j'en suis sûr, chez tous les Allemands un cordial écho. Pendant des siècles, le peuple flamand a été contraint de suivre des voies qui l'ont de plus en plus éloigné de nous et dont vos poètes et vos penseurs ont dit, ayant conscience de leur race, qu'elles étaient des voies douloureuses

Dieu veut aujourd'hui, qu'en pleine guerre sanglante, les Flamands et les Allemands se fassent la conviction qu'ils ont le devoir de poursuivre les uns et les autres, par des moyens identiques, des buts identiques et de lutter contre le progrès et l'invasion de la francisation. Il faut nous attendre à devoir subir de durs combats et à devoir fournir beaucoup d'efforts, mais cette perspective ne doit pas nous empêcher et ne nous empêchera pas, de vous tendre, dès aujourd'hui, la main et de vous offrir notre collaboration.

S. M. l'Empereur, à qui j'ai fait part de votre désir d'entrer en relations avec la direction de l'empire, s'est montré plein de sincère compassion pour le sort du peuple flamand et m'a fait connaître sa volonté d'aller au-devant de vos légitimes désirs dans la mesure où la

situation et les nécessités militaires le permettront. En exécution des ordres de Sa Majesté, je suis chargé de vous faire les déclarations suivantes :

Depuis longtemps, M. le gouverneur général, d'accord avec moi et s'en référant à mon discours d'avril dernier, a pris l'initiative de mesures visant à donner au peuple flamand la possibilité, qui lui a été refusée jusqu'ici, d'un libre développement intellectuel et économique, posant ainsi la première pierre de l'autonomie à laquelle il aspire, mais qu'il ne lui est guère possible d'obtenir par ses propres forces. J'ai donc la conviction d'être d'accord avec M. le gouverneur général eu vous donnant l'assurance que cette politique, conforme ainsi que vous l'avez exposé vous-mêmes, aux principes du droit international, sera poursuivie avec la plus grande vigilance et que, même pendant l'occupation, elle aura pour but d'opérer la séparation administrative complète, telle qu'elle est réclamée depuis longtemps par les deux parties de la Belgique. Il faut que la frontière des langues devienne, aussitôt que possible, la frontière des deux territoires administratifs, unis sous les ordres de M. le gouverneur, mais séparés pour tout le reste.

La collaboration des autorités allemandes et des représentants du peuple flamand permettra d'atteindre ce but. Les difficultés ne sont pas minces, mais je sais qu'elles pourront être vaincues, grâce à la collaboration des intéressés, de tous les Flamands, à qui leur profond sentiment du devoir a fait comprendre ce que l'amour de la patrie ordonnait d'exiger en ces circonstances décisives.

Votre résolution du février me prouve que les Flamands se sont, spontanément, rendu compte de ce

devoir. Je salue leur union comme la meilleure garantie du succès de leur entreprise. C'est donc volontiers que nous délibérerons avec le conseil de Flandre et que nous rechercherons avec lui les moyens propres à nous faire atteindre le but que nous visons. Au cours des négociations de paix et après la paix, l'empire allemand fera tout ce qui sera de nature à favoriser et à garantir le libre développement de la race flamande. Rapportez ces assurances dans votre patrie, messieurs, et dites aux fils de votre mère la Flandre que nous, Allemands, sommes décidés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que, du sein de l'actuelle misère et de la guerre, renaisse pour elle une nouvelle période de prospérité. »

S'il me fallait réfuter tout ce que cette harangue contient d'insultant, d'odieux et d'inexact, il me faudrait des pages entières. J'aime mieux y renoncer — d'autant que la mise au point se fait pour ainsi dire automatiquement, à simple lecture — et poursuivre l'exposé des faits.

Le ***Belgischer Kurier***, après avoir reproduit l'information de la ***Gazette de Cologne*** que l'on vient de lire, y ajoute ces détails savoureux :

« *Berlin, — Le chancelier de l'empire avait adressé pour hier, à un petit nombre de personnes, des invitations à une « Soirée de bière », à l'occasion de la réception d'une délégation flamande. En dehors des membres de cette délégation étaient présents : MM. Helfferich, secrétaire d'État ; comte von Rodern ; von Trott zu Stotz et von Loebell, ministres ; Zimmerman,*

secrétaire d'État ; Joeppen, curé de Sainte-Hedwige, la principale église catholique de Berlin ; Kleineidam, prélat ; de nombreux hauts fonctionnaires de l'intérieur et des affaires étrangères et des députés au Reichstag.

Le chancelier, secondé par M. Wahnschaffe, sous-secrétaire d'Etat, s'attacha, au cours de cette soirée animée, à faire faire à la délégation flamande la connaissance de ses hôtes. L'entretien se poursuivit, animé, entre les membres de cette intéressante société, dans les salons hospitaliers du chancelier de l'empire, jusqu'à 11 heures du soir. »

Bien entendu, tous les journaux boches ont largement commenté et paraphrasé la visite de cette délégation de traîtres. Rien de plus naturel. Jamais encore ils n'avaient été à pareille fête et croyaient trouver dans cette démarche la première manifestation d'un éveil de la Belgique au *Deutschtum*. Comme ils connaissent peu les Belges en général et les Flamands en particulier ! Mais passons.

La presse d'outre-Rhin ne s'en est pas tenue d'ailleurs à des articles de commentaires, que l'on n'a pas besoin de lire pour deviner leur contenu ; elle nous a fourni certains renseignements fort intéressants.

La **Gazette de Cologne**, numéro du 5 mars, nous apprend que « *l'administration des Flandres conservera son siège à Bruxelles ; et que celui de la Wallonie sera transféré à Namur* ». — « *Il y a lieu d'insister sur le fait qu'il ne s'agit nullement d'un*

Etat autonome flamand, mais bien d'une autonomie administrative que la race flamande, qui a la majorité dans le pays, réclame depuis plusieurs lustres. »

La **Gazette populaire de Cologne**, du 5 mars, confirme les renseignements de la **Gazette de Cologne**, mais y ajoute ceci :

« La *Kultur* commune, la parenté de langues et finalement aussi les sacrifices communs, doivent maintenir, même après la guerre, le flamandisme (*Flamentum*) à côté de l'allemanisme (*Deutschum*). Quelle que soit l'issue de la guerre, en ce qui concerne la Belgique, aucun Belge raisonnable ne peut se faire d'illusions à ce sujet : la situation de la Belgique sera dépendante, sous l'une ou l'autre forme, de l'Allemagne. Comme le chef du Centre l'a déclaré au Reichstag, l'Allemagne, après la guerre, gardera la Belgique en main, non seulement militairement, mais encore économiquement. La guerre nous a gravé cette leçon dans la mémoire en traits ineffaçables. Le chancelier a déclaré expressément, dans sa réponse (à la délégation flamande), qu'il protégerait, après la guerre aussi, le flamandisme et ses droits. Il résulte de là que le chancelier est dès aujourd'hui décidé à garder, après la guerre, la Belgique en main, non seulement militairement et économiquement, mais encore politiquement. Ce n'est que si nous gardons, politiquement aussi, la Belgique en main dans une certaine mesure, qu'il

nous sera possible d'assurer l'autonomie du flamandisme au point de vue politique et de la *Kultur*. Cela est encore loin d'impliquer une annexion, mais cela implique les garanties réelles que le chancelier a promises au peuple allemand dans son premier discours sur nos buts de guerre. *Nous devons maintenant la réalisation de cette promesse non seulement au peuple allemand, mais aussi au peuple flamand.* »

Ah ! si le peuple flamand, le vrai, pouvait parler, avec quel ensemble il démentirait les intentions odieuses que lui prêtent une demi-douzaine de vendus, qu'en attendant sa libération il a flagellés du nom de « *fossoyeurs du mouvement flamand* » !

Pas plus que les 250 assistants du meeting du 4 février (**Note**), les membres de la délégation qui s'est rendue, à Berlin n'avaient jugé à propos de se démasquer. On ne tarda pas, cependant, à connaître leurs noms. La ***Gazet van Brussel***, qui n'avait pu digérer l'affront qui lui avait été fait, les publia dans son numéro du 10 mars.

C'étaient MM. :

Aug. Borms, directeur au ministère des sciences et des arts, à Bruxelles ;

Dumon, médecin à Bruges ;

Lambrichts, professeur à Bruxelles ;

P. Tack, directeur général de l'enseignement supérieur flamand, à Bruxelles ;

Ver Hees, directeur au ministère de l'industrie et du travail, à Bruxelles ;

Vernieuwe, directeur général du service de l'agriculture, à Bruxelles.

On eût pu douter de l'exactitude des renseignements de la *Gazet van Brussel*, si les six (**Note** : sept ; le septième étant Jozef Van den Broeck) individus en cause ne s'étaient chargés de les confirmer eux-mêmes de façon irréfutable. Imprudence ou inconscience, ils s'étaient fait photographier en groupe pendant leur séjour à Berlin et cette photographie avait paru aussitôt dans plusieurs journaux illustrés allemands, notamment dans le supplément bi-hebdomadaire du *Berliner Tageblatt* et dans le N°12 du *Illustrierte Blatt*. J'ai cet odieux document sous les yeux. Le sieur Ver Hees y



figure à l'extrême droite, ayant à côté de lui un officier allemand en grande tenue ... (**Note** : il s'agirait de Hans von Harrach)

On serait soulagé d'apprendre que ces gens-là sont des illuminés, des apôtres qui, bravant toutes

les responsabilités et tous les mépris, s'en vont à travers tout à la rencontre de leur idéal ... Hélas !

Dans le numéro de janvier 1917 de la **Deutsche Revue** a paru le texte d'une conférence faite par M. Van Dyck, de l'université de Munich, le 20 octobre 1916, dans la salle du Sénat à Bruxelles, en présence de M, von Bissing, des hauts fonctionnaires et des principaux officiers du gouvernement général allemand. Cette conférence revêtait les allures d'un rapport officiel : son auteur avait été chargé des travaux préparatoires à la transformation de l'université française de Gand en une université flamande (**Note**) et son exposé avait pour objet de rendre compte de son activité et des résultats obtenus.

Dans son numéro du 21 février 1917, édition du soir, le **Nieuwe Rotterdamsche Courant** a publié de larges extraits de l'article de la **Deutsche Revue**. Je n'ai pas l'intention de les reproduire ici *in extenso*, si importants soient-ils, car il faut se borner. Mais M. Van Dyck a fait certaines révélations que je ne puis passer sous silence.

M. Van Dyck rappelle d'abord qu'à deux reprises les autorités allemandes avaient fait des démarches pour amener les professeurs de Gand à reprendre leurs cours et que chaque fois elles s'étaient heurtées à un refus ; on alléguait divers prétextes, mais le vrai motif était « *qu'on voulait éviter de sembler collaborer, avec l'autorité*

allemande, au rétablissement d'une situation normale ». A certain moment « *vint, des autorités supérieures (allemandes), la prière de ne rouvrir l'université que sous la forme d'une université flamande. Cette « prière » était accompagnée d'un crédit suffisant à la préparation des travaux préliminaires. »*

Ici, je cite textuellement le ***Nieuwe Rotterdamsche Courant*** :

« Au milieu des opinions contradictoires suscitées au sujet de l'initiative des mesures prises en vue de la flamandisation de l'Université de Gand, le témoignage du professeur Van Dyck fournit un éclaircissement décisif : les Allemands revendiquent donc l'honneur, pour le gouvernement allemand, de la néerlandisation de l'Université.

Il y a plus. Ils font nettement comprendre que non seulement le projet est d'eux, mais qu'ils ont en outre assuré son exécution. En effet, M. Van Dyck s'attache à bien faire ressortir que lorsqu'il fut chargé de prendre les mesures préparatoires, il jeta d'abord des coups de sonde dans les milieux belges, puis convoqua à Bruxelles une conférence de savants allemands qui constituèrent une commission d'études en vue de la préparation des questions relatives à la « *technique* » de l'enseignement à l'Université de Gand. M. Van Dyck présidait cette commission, dont faisaient encore partie le professeur Spannagel, le baron von Bissing et le Dr Dirr, représentant la section « *politique* » auprès du gouvernement général (allemand) de Bruxelles. Dès que cette commission eut élaboré son projet, on put en entreprendre

l'exécution pratique. « *Il fallut alors, pour employer l'expression de M. Van Dyck, chercher «Stuzpunkte für ihre Tätigkeit »* (des points d'appui pour son activité). On chercha ces points d'appui parmi les Flamands.

Parmi les professeurs de l'Université de Gand, on en trouva sept qui étaient disposés à collaborer avec nous : MM. Lahousse, Haerens. Obrie, Van den Berghe, De Vreese, Hoffman (du grand-duché de Luxembourg) et Stöber (Allemand). Ils avaient la conscience « *de servir leur pays en accordant à l'oeuvre leur collaboration »*.

D'autre part, la commission allemande prit conseil de plusieurs membres de l'ancien comité constitué pour la création de l'université flamande, des associations d'anciens étudiants (flamands) et de l'« *Algemeene nederlandsch Verbond* ». A ce propos, M. Van Dyck rend un hommage public au Dr Speleers, au dentiste Van der Spurt, à M. H. Meert et De Bruycker, tous de Gand ; à, M. De Decker, de Bruxelles, au recteur Spanninx (?), au professeur Borms et au député Heynderickx, d'Anvers. « *Ce furent, en fait, les témoins de la création de l'université flamande, les hommes qui, du côté belge, nous ont donné des conseils* ». Il rappelle aussi quelques groupes de Hollandais et de Belges se trouvant en Hollande, notamment les gens du groupe du « **Toekomst** ».

Tout ceci est déjà fort édifiant, mais ce qui suit l'est encore davantage. M. le professeur Van Dyck, mettant lourdement les pieds dans les plats, nous apprend que ceux qui ont fait cause

commune avec l'ennemi ne sont nullement des apôtres, des gens désintéressés, mais des êtres ayant au contraire le souci très vif de leurs intérêts matériels. Écoutons M. Van Dyck :

« Lors de l'organisation pratique, on trouva nécessaire de *majorer le traitement du corps professoral*. D'autre part, *il était de nécessité absolue d'assurer aux professeurs des garanties fixes (2) pour le cas où le gouvernement belge, à son retour, jugerait indésirable leur maintien en fonctions*. Le *gouvernement impérial a, sous ce rapport, été d'une condescendance telle, qu'il mérite les plus vifs remerciements de la commission créatrice*. »

Conclusion : ce n'étaient pas des apôtres, mais des vendus ...

En achetant ces gens à chers deniers, le gouvernement général en a-t-il eu, à tout le moins, pour son argent ? Pas du tout. M. Van Dyck nous apprend :

« *Dans le choix des professeurs, on a été obligé de ne pas tenir compte uniquement de la capacité, mais aussi de la mission politique de l'université, mission qui doit constituer un des facteurs principaux de la lutte contre la poussée toujours plus grande de la race wallonne et contre l'influence de la France*. »

M. Van Dyck, après avoir acté que l'université, au jour de son ouverture, ne comptait que 40 élèves pour un corps professoral de 43 membres, conclut ainsi :

« L'université flamande devra être une vedette et une redoute dirigées contre l'assaut que constitue le désir de domination des Wallons et Français, en même temps qu'une préparation au développement de la **kultur** flamande en pays flamand. De plus, elle sera pour nous, Allemands, un château fort, une bonne défense et une bonne arme ; les idées, au sein de cette guerre, auront aussi leur rôle à remplir. *C'est une oeuvre allemande*, car elle est issue de notre ferme confiance en notre avenir ; allemande dans son esprit et dans sa vérité ; allemande, car elle crée un atelier de travail conscient et simple, dont la fondation était nécessaire. »

Ce que le professeur Van Dyck dit de l'Université de Gand peut s'appliquer ailleurs. J'ai dit quelque part que les Allemands ont commencé la séparation administrative du pays par la division du ministère des sciences (**Note**) en administration flamande et en administration française. Ils n'ont pu recruter du personnel qu'à coups de billets de mille marks ...

(pages 259-273)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

(1) On vise ici le gouverneur général allemand, M. von Bissing, celui qui au bout de deux ans et demi, a réussi à ruiner notre pauvre pays.

(2) On prétend que ces « *garanties fixes* » consistent en un dépôt d'argent dans une banque hollandaise.

Notes de Bernard GOORDEN.

« *Le 4 février (1917) se sont réunis à Bruxelles, pour délibérer sur l'avenir de la Flandre (...)* » : un fac-similé du « *Procès-verbal du Landtag flamand* » figure en pages 512-513 (avec la traduction complète de cette pièce aux pages 3 à 5) dans les **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)** publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge ; Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. (« *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* »). Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/PREMIER%20CONS EIL%20DE%20FLANDRE%2019170204.pdf>

« *Le sang de nos héros flamands (...)* ». Un **extrait** figure sous le titre « **Manifeste lancé par le Conseil de Flandre lors de sa fondation** » à la page 6 des **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)** ; op. cit. Voir fac-similé de cette page à :

<http://www.idesetautres.be/upload/MANIFESTE%20OLANCE%20PAR%20LE%20CONSEIL%20DE%20OFLANDRE%20LORS%20DE%20SA%20FONDA TION%2019170204.pdf>

Lisez « **L'activisme – Les traîtres** » par Georges **RENCY**, qui figure dans le chapitre **XIV** de la **première partie** du volume **1** de **La Belgique et la Guerre** (**La vie matérielle de la Belgique durant**

la Guerre Mondiale ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition ; pages 98-102)

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20ACTIVISME%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%201%20pp98-102.pdf>

Lisez aussi Jos **MONBALLYU** ; ***Slechte Belgen ! De repressie van het incivisme na de Eerste Wereldoorlog door het Hof van Assisen van Brabant (1919-1927)*** ; Bruxelles, Archives générales du Royaume 2011, 256 p. (pourvu d'une bibliographie et d'un index ; série *Études sur la Première Guerre mondiale* n°19, publ. n°5048 ; 11 € en version papier ou 4,99 € en **pdf** [via l'ebookshop](#) :

http://bebooks.be/fr/home?id_seller=9

L'auteur y mentionne notamment les 7 *traîtres* qui, après-guerre, seront tous condamnés à mort :

August **Borms** (notes 31, 114, 117, 119, 128, 133, 149 ; condamné à mort le 6/9/1919) : pages 17, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 66, 77, 78, 82, 87, 162, 164, 165, 171, 172, 173, 182, 194, 198, 215 ;

Emile **Dumon** (note 139 ; condamné à mort le 28/2/1920) : pages 55, 66, 67, 188, 193, 217 ;

Jacob **Lambrichts** (note 135 ; condamné à mort le 28/2/1920) : pages 55, 189, 217 ;

Pieter **Tack** (note 134 ; condamné à mort le 28/2/1920) : pages 55, 57, 66, 78, 188, 193, 217 ;

Jozef **Van den Broeck** (note 138 ; condamné à mort le 28/2/1920) : pages 55, 66, 193, 217 ;

Emiel **Ver Hees** (note 136 ; condamné à mort le 28/2/1920) : pages 55, 57, 58, 66, 67, 89, 193, 217 ;

Telesphorus **Vernieuwe** (note 137 ; condamné à mort le 28/2/1920) : pages 55, 57, 66, 78, 193, 217.

Fernand **PASSELECQ** ; **Question flamande et l'Allemagne** ; Berger-Levrault ; 1917, 333 pages :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k372338t/f3.image.r=&rk=21459;2>

Lisez aussi l'essai **Pour teutoniser la Belgique** (*L'effort allemand pour exploiter la querelle des races et des langues* ; Paris, Bloud et Gay, 1916, 119 pages ; « Pages actuelles », N°69-70) de Fernand **PASSELECQ**, sur :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Si vous voulez faire preuve d'empathie, consultez les documents suivants, pour votre édification :

Arthur L. **Faingnaerts** ; **Verraad of zelfverdediging ? Bijdragen tot de geschiedenis van den strijd voor de zelfstandigheid van Vlaanderen tijdens den oorlog van 1914-18** ; Kapellen, Noorderklok ; 1932, 863 p. (**e-book** vendu par la **Heruitgeverij**)

Mieke **Sertyn** ; "Het socialistisch aktivisme tijdens de Eerste Wereldoorlog" in **Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis** ; 1-2 (1976) 169-196.

Joost **Vandommele**, « **Heraut van het activisme : René de Clercq in 1917** » :

joost.vandommele@skynet.be

<https://www.google.be/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwi5ILrLtvSAhUsB8AKHR6WAgSQFggcMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.deerlijk.be%2Fsites%2Fdeerlijk%2Ffile>

[s%2Fmedia%2Frdc_in_1917_heraut_van_het_activisme_brochure_joost.pdf&usg=AFQjCNFaW7JXvo0BVaGjcuQtMu6aP4Z11w](http://www.idesetautres.be/upload/1917_heraut_van_het_activisme_brochure_joost.pdf&usg=AFQjCNFaW7JXvo0BVaGjcuQtMu6aP4Z11w)

Pour une information de base relative à « ***la transformation de l'université française de Gand en une université flamande*** », transitez notamment par la table des matières de 1916 de ***50 mois d'occupation allemande***, vous permettant de repérer toutes les dates où cette problématique fut traitée (avec des hyperliens renvoyant vers d'autres documents) :

<http://www.idesetautres.be/upload/CINQUANTE%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20TABLE%20MATIERES%20INDEX%20.pdf>

Concernant la « ***conférence faite par M. Van Dyck*** », ce serait également intéressant de comparer avec ce que disent en date du 29 janvier 1917 Louis GILLE, Alphonse OOMS et Paul DELANDSHEERE dans ***50 mois d'occupation allemande*** :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170129%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

« (...) ***division du ministère des sciences*** (...) », voir en date du 5 janvier 1917 de ce même ***Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande*** :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170105%20TYTGA%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>